

PAYS	TOGO
TITRE DU POSTE :	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du portefeuille de projets du pilier 2 du Programme de Pays (CPD) 2019-2023
OBJET DE LA MISSION	Elaboration du programme « Appui à l'employabilité et au développement de l'entrepreneuriat en particulier pour les femmes et des jeunes » et le projet « Appui à l'employabilité et à l'insertion professionnelle en particulier celles des femmes et des jeunes »
Date limite de dépôt	11 septembre 2019
Durée :	30 jours ouvrés
Langue de travail	français
Type of Contract :	IC
Date estimée de début du contrat :	Septembre 2019

Prrière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail procurement.tg@undp.org avec mention de la référence et l'intitulé du dossier. Votre proposition devra être reçue au plus tard le **11 septembre** 2019 à 17 h 00, heure locale de Lomé.

Contexte

Au Togo, le taux de chômage a diminué, passant de 6,5% en 2011 à 3,4% en 2015. A contrario, le taux de sous-emploi a augmenté dans la même période de 22,8% à 24,8%. Les jeunes et les femmes sont très affectés par le double phénomène du chômage et du sous-emploi. Leurs taux de chômage et de sous-emploi restent élevés et sont respectivement de 8,1% et 20,5%. Les jeunes en âge de travailler de 15 à 35 ans constituent 33% de la population et il est estimé que d'ici 20 ans, cette proportion atteindra 40%. D'après le PND : « Cette importante jeunesse, par manque d'emplois décents, est exposée aux fléaux sociaux tels que le banditisme, la prostitution, la délinquance, l'alcoolisme, etc. Le Togo connaît également des mouvements migratoires qui se traduisent notamment, par un exode rural (notamment vers la capitale Lomé) et une migration internationale ancienne et importante ». Par ailleurs, le secteur informel offre près de 70% des emplois et est caractérisé, entre autres, par une très faible productivité. Afin de relever ces défis, le Plan National de Développement (PND) 2018-2022 prévoit de transformer structurellement l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant l'amélioration du bien-être social. Ainsi, il vise la création de 100000 emplois directs chaque année.

Dans le cadre de sa contribution à la réalisation des priorités nationales et des Objectifs de Développement Durable, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a élaboré le Programme de Pays (CPD) 2019-2023, qui a été adopté par son conseil d'administration le 22 janvier 2019. Ce document est le fruit d'un processus participatif et inclusif avec le Gouvernement du Togo, le secteur privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers. Le CPD 2019-2023 est aligné sur les priorités nationales de développement du Togo décrites dans le PND. Il décrit la contribution du PNUD à la réalisation des cibles des objectifs de développement durable priorisées par le Togo. Il porte sur 3 piliers à savoir : i) **Renforcer la gouvernance et l'état de droit et consolider la paix** ; ii) **Œuvrer à la croissance pour tous et l'accès de tous aux services de base** et iii) **Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et la résilience face aux changements climatiques et aux catastrophes**.

La contribution du PNUD à la croissance inclusive à travers le pilier 2 se concentrera sur le développement communautaire et l'amélioration de l'employabilité et des capacités entrepreneuriales des jeunes et des femmes afin qu'ils puissent saisir les opportunités qu'offre la politique de diversification économique en cours de mise en œuvre. Ce pilier vise principalement la réalisation des 5 produits suivants du CPD : **Produit 2.1**: Des services sociaux de base de qualité, notamment en matière de santé, d'éducation, d'eau et d'assainissement sont disponibles aux groupes les plus vulnérables ; **Produit 2.2**: Les capacités des institutions et organisations nationales sont renforcées pour la gestion et le suivi des infrastructures et des équipements économiques et sociaux aux fins du développement durable des collectivités ; **Produit 2.3** : Les capacités techniques et opérationnelles des organisations professionnelles sont renforcées pour améliorer la compétitivité; **Produit 2.4**: L'offre de formation technique et professionnelle est améliorée afin que les femmes et les jeunes puissent avoir accès à un emploi décent et **Produit 2.5** : Un système d'information sur le marché du travail est en place et opérationnel.

En complémentarité avec les programmes gouvernementaux et les interventions des autres partenaires au développement le pilier 2 fera l'objet de 2 portefeuilles de projets. **Le premier intitulé « Appui au développement communautaire »** a pour objectif d'améliorer l'accès de manière durable des populations rurales et semi-urbaine aux services sociaux et économiques de base grâce à la réalisation des infrastructures et des équipements économiques et sociaux, et à des capacités renforcées en matière de leur gestion. De même, le portefeuille vise à promouvoir l'entreprenariat agricole, social et coopératif, et à augmenter le pouvoir d'achat de la population agricole à travers un meilleur accès aux marchés de leurs produits. Il est constitué de 3 programmes/ projets: le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) sur financement du Gouvernement en cours de mise en œuvre, le Projet d'appui au développement local et le Projet d'appui à l'accès aux marchés des produits locaux: mise en place des systèmes de traçabilité et de certification, qui sont à développer. **Le second portefeuille vise** l'accès des jeunes et des femmes à des emplois décents et leur contribution à la croissance économique grâce à leur insertion professionnelle par l'adéquation emploi-formation (y compris l'adaptation/reconversion professionnelle des groupes vulnérables dans les secteurs porteurs), la promotion des chaînes de valeur entrepreneuriale (profilage, formation, financement, encadrement) et le renforcement du système d'information sur le marché du travail. **Il est intitulé « Appui à l'employabilité et au développement de l'entreprenariat en particulier pour les femmes et des jeunes »** et constitué de 2 Programme/projet: le Programme Youthconnekt Togo et le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion professionnelle en particulier celles des jeunes et des femmes ». C'est ce dernier portefeuille qui fait l'objet de ces termes de références.

Objectif de la mission

L'objectif de la mission est d'élaborer le programme du portefeuille de projets « **Appui à l'employabilité et au développement de l'entrepreneuriat en particulier pour les femmes et des jeunes** » et le projet « Appui à l'employabilité et à l'insertion professionnelle en particulier celles des femmes et des jeunes ». Spécifiquement, il s'agit de :

- a) Analyser les priorités nationales contenues dans les politiques, stratégies et programmes de l'emploi et les défis identifiés dans les rapports d'évaluation;
- b) Analyser les priorités et les indicateurs du PND, du CPD, l'UNDAF, du plan stratégique du PNUD en lien avec l'emploi et l'entrepreneuriat;
- c) Analyser les parties prenantes;
- d) Proposer un document de programme qui prenne en compte: la promotion de l'adéquation emploi-formation (y compris la mise en place d'une plateforme multi-acteurs et multisectorielle), le développement de l'entrepreneuriat (outils, dispositifs, instruments, processus et ressources humaines) y compris l'accès au financement, l'adaptation et l'immigration professionnelles, les priorités du Youthconnekt Togo, le renforcement du système d'information sur le marché du travail, la planification et la coordination du secteur de l'emploi.
- e) Elaborer le document de projet « Appui à l'employabilité et à l'insertion professionnelle en particulier celles des femmes et des jeunes » en synergie avec les projets déjà existants. Le document comprendra un contexte, les objectifs et les résultats escomptés, la stratégie, les partenariats, les principales interventions, les activités, un plan de travail pluriannuel, le budget détaillé, le cadre de gestion des risques et les hypothèses¹;
- f) Proposer un plan de suivi et évaluation du programme ;
- g) Proposer une stratégie de mobilisation de partenariat et des ressources pour le programme.

Livrables

Les livrables suivants sont attendus de la mission :

- Une note méthodologique prenant en compte les initiatives et options stratégiques existantes et le chronogramme de la mission;
- Le document du programme «**Appui à l'employabilité et au développement de l'entrepreneuriat en particulier pour les femmes et des jeunes** » ;
- Le document du projet « Appui à l'employabilité et à l'insertion professionnelle en particulier celles des femmes et des jeunes »;
- La stratégie de mobilisation de partenariat et de ressources pour le programme;
- Un plan de suivi-évaluation du programme;
- Le rapport de mission.

Mandat des consultants

¹ Les composantes du « project template » du PNUD devront être inclus

Le consultant international travaillera en étroite collaboration avec l'économiste nationale du PNUD et en concertation avec la partie nationale.

Les principales tâches du consultant consistent à :

- Analyser la pertinence et la faisabilité de toutes les initiatives existantes et les stratégies de mise en œuvre du PNUD
- Proposer des stratégies de mise en cohérence et synergie des interventions des autres portefeuilles de projets du bureau du PNUD en lien avec l'emploi ainsi que les institutions impliquées
- Faire la revue documentaire pour la collecte de données et informations sur le cadre de planification stratégique et opérationnel de l'emploi ;
- Analyser les priorités nationales en termes de projets, du cadre institutionnel des politiques et stratégies sectorielles ;
- Faire une analyse croisée des priorités et des indicateurs du PND, du CPD, l'UNDAF, du plan stratégique du PNUD, des rapports d'évaluation et dégager les interventions prioritaires ;
- Formuler un programme cohérent qui intègre les interventions permettant de couvrir les besoins nationaux identifiés dans le CPD et les initiatives innovantes portées par le PNUD et les différentes parties prenantes. Le document de programme comprendra un contexte, des objectifs, les principales interventions, les activités, un plan de travail pluriannuel, le cadre de gestion des risques ;
- Formuler le projet «Appui à l'employabilité et à l'insertion professionnelle en particulier celles des femmes et des jeunes » suivant les directives de Gestion des projets du PNUD ;
- Répertorier les partenaires potentiels intéressés par les projets du portefeuille et la stratégie à adopter pour établir des partenariats et mobiliser les ressources ;
- Formuler un plan de suivi du programme ;
- Prendre en compte les observations des différentes parties prenantes et proposer des versions finales pour approbation.

Durée de la mission

La mission durera 30 jours ouvrables.

Expériences et qualifications requises

- Diplôme de BAC+5 en planification du développement, économie, statistique, sociologie ou tout autre qualification pertinente ;
- Au moins 05 ans en planification, mise en œuvre, suivi et évaluation de politiques, programmes et projets dans les domaines de l'emploi et de l'entrepreneuriat ;
- Au moins 3 missions similaires d'élaboration des documents de projet d'amélioration de l'employabilité et de renforcement des capacités en entrepreneuriat ;
- Une bonne connaissance du système d'information sur le marché du travail, des défis auxquelles font face les micro, petites et moyennes entreprises, de la problématique de l'adéquation emploi-formation, etc ;

- Une bonne expérience des pays en développement ;
- Une bonne capacité d'analyse multisectorielle du problème de l'emploi ;
- Langue requise : maîtrise du français comme langue de travail.

Compétences des consultants

- Une bonne capacité d'innovation
- Avoir une attitude énergique, positive, constructive dans l'approche du travail ;
- Aptitudes à travailler en équipe et à travailler sous pression, en restant serein quelle que soit la situation ;
- Aptitudes à établir des relations de travail efficaces, dans un cadre multinational, multiculturel et pluriethnique, en faisant preuve de tact et de respect de la diversité ;
- Excellente capacité de communication orale et écrite, y compris dans le cadre d'activités de présentations ;
- Ouverture aux changements et capacité à gérer les situations complexes.

Dossier de candidature

Offre technique²

Une seule offre est requise. Elle est composée des CV et d'une note méthodologique. Le CV devra être succinct (maximum 3 pages) et ne mettra en exergue que l'expérience et les compétences requises et d'autres qui seraient pertinentes pour la mission. La note méthodologique incluant un calendrier de mission sera de 3 pages au maximum. Joindre également une copie du ou des derniers diplômes pertinents pour la mission.

Des informations complémentaires pourront être demandées aux candidatures dont l'offre technique aura été jugée recevable.

Offre financière

L'offre financière sera en Dollars US. Elle détaillera les rubriques suivantes : honoraires, per diem, le déplacement et autres frais. Le bureau du PNUD fournira tous les services d'impression, de photocopie et un bureau, et prendra en charge si besoin les frais liés à la consultation des parties prenantes. Elle précisera les paiements par étape selon les livrables.

Evaluation des offres

Eligibilité

- Diplôme de BAC+5 en planification du développement, économie, statistique, sociologie ou tout autre qualification pertinente ;
- Au moins 5 ans d'expérience en planification, mise en œuvre, suivi et évaluation de politiques, programmes et projets dans les domaines, de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

² Police Arial, interligne 1.15, taille 11

Notation de l'offre technique (70 points)

- Au moins 5 ans en planification, mise en œuvre, suivi et évaluation de politiques, programmes et projets dans les domaines de l'emploi et de l'entrepreneuriat (15 pts);
- Au moins 3 missions similaires d'élaboration des documents de projet d'amélioration de l'employabilité et de renforcement des capacités en entrepreneuriat (15 pts) ;
- Une bonne maîtrise des méthodes participatives de collecte d'information et de diagnostic (5 pts) ;
- Une bonne connaissance du système d'information sur le marché du travail, des défis auxquelles font face les micros, petites et moyennes entreprises, de la problématique de l'adéquation emploi-formation, (5 pts) ;
- Le niveau de compréhension par l'équipe ou le cabinet de la mission et cohérence de la proposition avec les TdR (30pts).

Analyse cumulative (Note Pondérée)

Le contrat sera attribué au consultant dont l'offre évaluée, aura reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération

La pondération retenue pour l'évaluation des offres est la suivante :

- Pourcentage de l'offre technique: 70% / Note sur 70 points ;
- Pourcentage de l'offre financière: 30% / Note sur 30 points.

Seules les candidatures ayant obtenu un minimum de 49 points seront prises en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins-disant (Fm) de la manière suivante :

$Nf = 30 \times Fm / F$ (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+Nf).

L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse procurement.tg@undp.org , ou déposée sous pli fermé au siège du PNUD (40, avenue des Nations Unies, à Lomé) au **plus tard le 11 septembre 2019 à 17 heures**. La mention « **Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du programme « Appui à l'employabilité et au développement de l'entrepreneuriat en particulier pour les femmes et des jeunes » et le projet « Appui à l'employabilité et à l'insertion professionnelle en particulier celles des femmes et des jeunes » du pilier 2 du Programme de Pays (CPD) 2019-2023** » devra figurer sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail.